

Note Conceptuelle

Dialogue National sur le financement de la santé

Contexte

Investir dans la santé est essentiel pour réduire la pauvreté et encourager la croissance économique. Au cours de la dernière décennie, les progrès réalisés dans le domaine de la santé ont représenté 24% de l'augmentation totale des revenus des pays à faibles revenus et à revenus intermédiaires. Les recherches prouvent qu'un investissement additionnel de 5 dollars US par personne et par an dans les 74 pays qui concentrent 95% de la mortalité maternelle et infantile dans le monde aurait un rendement extrêmement élevé, avec une multiplication par un facteur de cinq à neuf des bénéfices économiques et sociaux à l'horizon 2035, incluant une croissance du PIB due à l'augmentation de la productivité et du taux de participation au marché du travail, ainsi qu'à la hausse de l'épargne. Les réductions du taux de mortalité globale ont également un impact sur l'économie en général à travers l'amélioration de la santé sur la productivité, l'éducation, les investissements, l'accès aux ressources naturelles, et le ratio de travailleurs per dépendant.

Cependant, seule une minorité de pays ont atteint l'objectif d'Abuja d'allouer 15% des dépenses gouvernementales à la santé, et dans de nombreux cas les ressources extérieures constituent encore la majorité du financement des systèmes de santé. Cette tendance risque de devenir d'autant plus problématique que l'aide publique au développement plafonne depuis 2010¹ et que les fonds disponibles sont fréquemment affectés à des priorités préétablies telles que les conséquences de la crise migratoire. En plus, les bailleurs de fonds insistent de plus en plus souvent sur les financements de contrepartie et considèrent leurs investissements comme des catalyseurs destinés à accélérer et encourager les investissements nationaux. Il est par conséquent crucial que les pays augmentent leurs financements nationaux pour la santé afin d'assurer la pérennité des programmes.

Dans ce but, le Fonds mondial offre avec le soutien de la Fondation Bill et Melinda Gates une assistance technique pour soutenir cinq pays prioritaires d'Afrique francophone (Benin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal et Togo) et les assister à développer une stratégie de plaidoyer pour mobiliser plus de ressources domestiques, et améliorer l'efficacité du financement de la santé par la mise en œuvre efficace de leurs stratégies nationales de développement sanitaire avec en ligne de mire l'élimination du VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme en Afrique à l'horizon 2030.

Au cours des derniers mois, une analyse de la situation des financements existants a été réalisée dans les pays sélectionnés, en partenariat avec tous les acteurs du secteur de la santé. Cette analyse devra être suivie par l'organisation d'un dialogue national avec toutes les parties prenantes.

Le cas du Togo

Le Togo, qui compte une population de 7,55 millions d'habitants (2015), est un pays à revenu faible. Son économie a connu une croissance du PIB de 2,4% par an en moyenne entre 2004 et 2008, croissance qui a augmenté pendant la récession pour atteindre 5,9% en 2012. Depuis 2012 le taux de croissance est d'au

¹ « En termes absolus (sans ajustement par rapport à l'inflation) l'aide au développement pour la santé (ADS) a fortement augmenté, passant de 5,7 milliards de dollars US en 1990 à 36,4 milliards en 2015, avec un pic à 38 milliards en 2013. L'ADS a augmenté de 4,9% par an de 1990 à 2000, et de 11,3% par an entre 2000 et 2009. Depuis 2010 l'ADS n'a augmenté que de 1,2% par an, restant plus ou moins stable à 36 milliards » in AU: Innovative Domestic Financing for Health, 2016, p.10

moins 5,4% par an. Les projections du FMI tablent sur une croissance du PIB de 5,3% en 2016 et 5% en 2017. Les recettes fiscales représentaient 16,6% du PIB en 2012 et 18,8% en 2013.

Le Togo a déjà fait d'importants progrès en matière de financement national de la santé grâce au leadership et à l'engagement du gouvernement, et consacre 7,85% de son budget² à ce secteur. Le budget de l'Etat alloué au Ministère de la santé a régulièrement augmenté durant ces dernières années, et est passé de 17 673 245 CFA en 2010 à 30 099 595 FCFA en 2014. L'Etat a augmenté sa participation au financement des programmes de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme à travers des budgets de fonctionnement directement alloués (1,8 milliards pour la lutte contre le VIH/sida³, 50 millions pour la tuberculose et 50 millions pour le paludisme) ainsi qu'au moyen de la contrepartie financière correspondant à la «Volonté de Payer».

En dehors de ces efforts spécifiques, l'Etat mobilise également dans le cadre de la lutte contre les trois maladies, du personnel, des équipements et met à disposition des programmes des locaux pour leur fonctionnement.

Le pays fait aussi partie de l'initiative mondiale IHP+ ce qui lui a permis d'améliorer la mobilisation des ressources et la coopération avec les partenaires au développement.

Malgré ces efforts, de nombreux défis persistent encore, y compris la part importante des dépenses de santé des ménages (47,5% des dépenses totales de santé) exécutée à 92,5% en paiement direct par la population (CN 2010, Togo), les difficultés d'absorption des budgets externes et internes, les inégalités géographiques et la faiblesse de la couverture de la protection sociale. Les dépenses totales de santé sont estimées à 41 dollars US par habitant et par an, et la proportion des dépenses publiques de santé reste trop faible estimée à 28,7% des dépenses totales de santé (CN 2010, Togo).

La République du Togo s'est engagée depuis de nombreuses années vers la Couverture Sanitaire Universelle (CSU), afin de garantir des soins médicaux de qualité à tous ses citoyens sans avoir à faire face à des dépenses de santé catastrophiques.

En effet, la Couverture Sanitaire Universelle est affirmée dans la Politique Nationale de santé adoptée en 2011. Elle a connu un début de concrétisation par la Loi N°2011-003 instituant le régime de l'assurance maladie obligatoire, pour les agents publics et assimilés et leurs ayant droit géré par l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) et le Décret N°2011-035/PR fixant le partenariat entre ce régime et les prestataires des services de santé. Ce schéma actuel qui se limite aux fonctionnaires et assimilés et leurs ayant droit laisse plus de la moitié de la population Togolaise vulnérable sans couverture adéquate. En matière de protection de la population contre les risques maladies, seulement 7,6% de la population togolaise est couverte actuellement par un mécanisme d'assurance maladie⁴.

Aussi, la nécessité de mobiliser plus de ressources s'impose afin que la solidarité nationale s'exprime pour réduire les barrières financières aux soins et progresser vers la Couverture sanitaire universelle (CSU).

Conscient que la santé d'une nation représente un atout pour son développement socioéconomique, le Gouvernement compte, durant les sept prochaines années à travers le PNDS 2016-2022, renforcer le système de santé en vue de progresser vers la Couverture Sanitaire Universelle. Ainsi, les besoins de financement de la santé pour la période 2017-2022 sont évalués à 674,148 milliards FCFA soit un coût moyen annuel de 112,358 milliards FCFA avec près de 50% dédiés au renforcement du système de santé vers la Couverture Sanitaire Universelle.

Il apparaît dans le contexte socio-économique actuel que *seule une subvention massive du mécanisme d'assurance maladie par le budget de l'Etat à travers la mobilisation de ressources additionnelles, permettra de fournir un paquet de soins essentiels à tous*. Par conséquent, le partenariat public-privé⁵ est l'un des *mécanismes de financement domestiques qui permettrait d'élargir l'espace budgétaire pour la santé*.

² Tableau de Bord de l'Afrique sur les Financements Nationaux pour la Santé, Union Africaine, 2016

³ 300 millions et 100 millions pour le fonctionnement respectivement du CNLS et du PNLS et 1,8 milliards pour l'achat des ARV (Budget Etat, 2016).

⁴ Rapport de l'évaluation final du Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2012-2015.

⁵ Dépenses privées de santé en % des dépenses totales de santé = 49,7% (CN 2010, Togo)

L'étude sur les mécanismes innovants de financement de la santé pour la couverture sanitaire universelle au Togo⁶ commanditée par le Ministère de la Santé, et conduite avec une assistance technique et financière du Programme de Partenariat UE-OMS pour le renforcement du dialogue sectoriel sur les politiques sanitaires et la CSU, a permis de sélectionner cinq mécanismes de financement domestiques potentiellement intéressants :

- la taxe sur les billets d'avion
- la taxe sur les transferts de fonds individuels internationaux
- la taxe sur les compagnies minières
- la taxe sur l'alcool
- la taxe sur la téléphonie mobile.

Les cinq mécanismes proposés ont un fort potentiel de levée de fonds, et leur faisabilité technique a été bien documentée dans d'autres pays y compris en Afrique. Une augmentation des investissements est nécessaire pour relever les défis auxquels le Togo est actuellement confronté pour le financement de la santé. Un financement adéquat permettra de garantir la pérennité des progrès accomplis et l'accès à des soins de qualité pour tous. C'est dans cette perspective qu'un dialogue sur le financement de la santé est crucial et devra permettre de rassembler tous les acteurs du domaine de la santé et garantir un soutien politique au plus haut niveau.

Objectifs

Le gouvernement du Togo, le Fonds mondial et les partenaires organisent un dialogue national le 9 février 2017 à Lomé, Togo. Ce dialogue impliquera, tous les acteurs du domaine de la santé et devra permettre de discuter et définir les meilleures méthodes pour augmenter le financement de la santé au Togo.

L'objectif principal de cette rencontre est de sensibiliser les acteurs nationaux clés sur la nécessité de mobiliser des ressources domestiques additionnelles pour financer la santé vers la Couverture Sanitaire Universelle (CSU).

Il s'agira plus spécifiquement de :

- Identifier les mécanismes de financement domestiques pouvant faire l'objet d'une mise en œuvre
- Mettre en place une plateforme pour la mobilisation du financement domestique
- Elaborer la feuille de route pour la mise en œuvre des mécanismes domestiques de financement identifiés pour soutenir et augmenter le financement national en lien avec la stratégie nationale de financement de la santé

Résultats attendus

- Les mécanismes domestiques de financement pouvant faire l'objet de mise en œuvre sont identifiés
- La plateforme de mobilisation du financement domestique est mise en place
- Une feuille de route de mise en œuvre des mécanismes financements domestiques identifiés est élaborée

Méthodologie

- Revue documentaire
- Présentations en plénière suivies de discussion
- Travaux de groupe avec restitution en plénière

⁶ Voir l'Etude sur les mécanismes innovants de financement de la santé pour la couverture sanitaire universelle au Togo, Oxford Policy Management, Organisation Mondiale de la Santé et Ministère de la Santé de la République Togolaise, 2014

Déroulement

Le dialogue national sera organisé sous forme d'un atelier d'une journée, rassemblant des représentants du Gouvernement, de l'Assemblée Nationale, des organisations de la société civile, du secteur privé, et des partenaires bilatéraux et multilatéraux. Cet évènement auquel prendra part Dr Mark Dybul, Directeur Exécutif du Fonds mondial sera placé sous la présidence de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé.

Date et lieu

Jeudi 9 février 2017 à l'Hôtel Radisson Blu 2 Février, Lomé, Togo

Participants (TBD)

- Présidence de la République
- Primature
- Membres de l'Assemblée Nationale
- Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
- Ministère de l'Economie et des Finances
- Ministère de la Planification du Développement
- Ministère des Postes et de l'Economie Numérique
- Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative
- Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes
- Ministère chargé de la Communication
- Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation
- Ministère des Mines et de l'Energie
- Ministre des Infrastructures et des Transports
- Ministre du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur Privé et du Tourisme
- Comité National de Promotion de la Protection Sociale (CNPPS)
- Institut National d'Assurance Maladie (INAM)
- Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)
- Société civile
- Secteur privé (Patronat, Chambre du Commerce, Association des Grandes Entreprises du Togo)
- Partenaires bilatéraux et multilatéraux (France, Allemagne, Etats-Unis, Chine, USA, Union Européenne, AFD, GIZ, SNUFMI/Banque Mondiale, ...)

Agenda provisoire

<u>Heure</u>	<u>Activité</u>	<u>Intervenants et thèmes</u>
8 :00	Arrivée des délégués	
8:30- 9 :30	Cérémonies d'ouverture	Président du CCM PTFs santé Ambassade d'Allemagne Ambassade de France Ambassade des Etats Unis d'Amérique
	Discours d'ouverture	Dr Mark Dybul SEM le Président Faure Essozimna Gnassingbé
9:30	Première Session	- Ministère de la Santé et de la Protection Sociale (15 min) Besoins de financement de la santé pour les six prochaines années au Togo : financement du PNDS 2016-2022 Financement domestique de la santé au Togo : mécanismes de financement innovants

		- Ministère de l'Economie et des Finances (15 min) Financement public de la santé au Togo, de la mobilisation des ressources à la budgétisation : défis et perspectives.
		- Assemblée Nationale (15 min) Rôle du Parlement dans le plaidoyer pour une augmentation du budget de la santé
		- INAM (15mn) Couverture Maladie Universelle (CMU) : Rôle de l'INAM
10:30	Questions	
10:45	Pause	
11:00	Deuxième session	- Société civile (15 min) Rôle de la société civile dans l'augmentation du financement de la santé
		- Secteur privé (15 min) Opportunités de partenariats public-privé (PPP) pour l'augmentation du financement de la santé
		- Partenaires bilatéraux et multilatéraux <ul style="list-style-type: none"> - OMS : Progrès effectués dans la mise en place des comptes de santé au Togo (15 min) - Banque Mondiale : Progrès et initiatives visant à élargir l'assiette fiscale au Togo (15 min)
12:00	Questions	
12:15	Déjeuner	
14 :00	Groupes de Travail	Groupe 1 : Identification et validation des mécanismes de financement domestique de la santé
		Groupe 2 : Plateforme pour la mobilisation du financement domestique – Rôle des différents acteurs et implication du Parlement, de la société civile et du secteur privé
		Groupe 3 : Feuille de route nationale pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Financement de la Santé incluant les mécanismes innovants et le Plan de pérennisation
16 :00	Pause	
16 :30	Plénière	Présentation des conclusions des trois groupes de travail
17 :30	Conclusion	Remarques finales et prochaines étapes
18 :00		Clôture